

Communiqué de presse

Enquête sur les addictions chez les jeunes (18-24 ans) Bouleversement des idées reçues

Paris, le 8 juin 2018 - Le Fonds Actions Addictions, la Fondation pour l'innovation politique et la Fondation Gabriel Péri ont confié à IPSOS la réalisation d'une enquête* portant sur la perception des addictions chez les jeunes et sur l'acceptabilité des différentes mesures de prévention et de soin. L'analyse s'est centrée sur les niveaux de consommation, l'appréhension par les parents des consommations des jeunes, le taux d'accessibilité aux produits, le niveau de connaissance des risques par les jeunes. Elle traite également de la perception plus ou moins positive de certaines mesures de prévention et de soins.

L'enquête fait tout d'abord ressortir des niveaux de consommation inquiétants chez les jeunes en ce qui concerne tous les produits, licites ou illicites. On voit par exemple que 9% des jeunes français fument du cannabis au moins 1 fois par mois, ce taux montant à 25% pour la région parisienne. Les données pour les drogues type Cocaïne, Ecstasy, GHB sont aussi édifiantes pour des produits autrefois moins prisés des jeunes : 340 000 jeunes de 14-17 ans en ont déjà consommé et 255 500 parmi les 18-24 en consommeraient toutes les semaines. Les addictions comportementales ne sont pas en reste avec 25% des 18-22 ans passant plus de 5 heures par jour sur les réseaux sociaux et 16% affirmant passer 5 heures par jour à jouer aux jeux-vidéos. Plus inquiétante encore est la fréquence consommation de pornographie avec 9% de jeunes utilisateurs quotidiens.

On peut estimer que ces chiffres sont en partie dus à la facilité d'accès des mineurs aux produits censés leur être prohibés ; les chiffres le prouvent avec 80% des buralistes acceptant de vendre des cigarettes aux mineurs ; 92% des jeunes estiment qu'il est facile d'accéder à la pornographie, 69% pour le cannabis 65% pour l'alcool et 46% pour la cocaïne ou la MDMA.

L'inquiétude des parents est-elle proportionnelle à ces données très alarmantes ? Rien n'est moins sûr. La consommation en alcool et en tabac est en effet très sous-estimée par les parents avec seulement 10% d'entre-deux qui pensent que leur enfant boit au moins une fois par semaine... alors que la proportion réelle est plutôt estimée à 30% ; elle est de 15 % contre 24 % pour le tabac.

Point important : l'étude a démontré que, chez les jeunes, la perception du danger était clairement présente ; ces derniers sont bien conscients des risques de dépendances, maladies, accidents, échecs scolaires, troubles psychiques qu'entraîne une consommation régulière de produits.

Cette enquête montre que les campagnes de prévention ne sont pas suffisantes pour protéger les jeunes contre les conduites addictives. Des actions de contrôle de l'accès aux produits et aux comportements dangereux sont nécessaires et approuvées. Parmi les mesures plébiscitées par les sondés ont peut citer :

- L'interdiction de la publicité pour l'alcool
- L'interdiction du tabac dans tous les lieux publics
- L'aggravation des peines pour les trafiquants de drogues
- La systématisation des amendes pour les consommateurs
- L'aggravation des peines pour ceux qui ne respectent pas l'interdiction de vente d'alcool, de tabac ou de jeux d'argent aux mineurs
- Le remboursement des traitements contre les addictions (ceci met en évidence que le public fait la différence entre les consommations volontaires et les maladies addictives)

L'augmentation des prix reste toutefois une mesure moins populaire pour les français interrogés, malgré son efficacité prouvée.

On peut donc tirer plusieurs enseignements de ces données :

Les jeunes consomment de plus en plus, et de plus en plus jeunes, mais ils sont bel et bien conscients que ces consommations impliquent des dangers pour leur santé physique et pour leur développement. Les parents, à contrario, semblent mal évaluer l'importance du problème, notamment pour les addictions liées aux nouveaux usages numériques et aux drogues licites. Ces hausses de consommation chez les jeunes renforcent le besoin d'une meilleure prévention/prise en charge avec la volonté exprimée de mettre en place des réformes concrètes (remboursement de traitements, interdiction de vente aux mineurs...) pour en réduire les dommages.

Vous retrouverez l'intégralité de cette enquête sur les sites :

<https://www.addictaide.fr/> <http://www.fondapol.org/> <http://www.gabrielperi.fr/>

*Enquête réalisée entre le 30 Mars et le 5 Avril 2018. L'échantillon se décompose en 3 parties : 2005 individus âgés de 18 ans et plus, 1000 jeunes de 14 à 24 ans et 402 parents d'enfant de 14 à 24 ans.

Cette étude a bénéficié du soutien de :



Contacts :

F2A : francis.weill@actions-addictions.org / 06 99 92 07 18

Fondapol : contact@fondapol.org / 01 47 53 67 00

Gabriel Péri : fondation@gabrielperi.fr / 01 41 83 88 50